

Conseil municipal du 20 décembre 2024

Trélazéen-ne-s Agissons Ensemble.

Délibération n°13

La précarisation du personnel municipal

Chers collègues,

Prenons les faits. Dans le **Rapport d'orientation budgétaire**, on peut lire que **sur 178 agents, il y a 94 titulaires pour 84 agents contractuels**.

D'un côté, vous défendez avec emphase, notamment dans cette assemblée, le service public pour les Trélazéennes et les Trélazéens.

De l'autre, vous précarisez les agents en recrutant presque la moitié d'entre eux sous un statut non titulaire ! Et parmi ces contractuels, combien sont en CDD ? Je serais curieux de connaître ce chiffre.

Cette précarisation n'est pas anodine. Elle a des conséquences concrètes sur les agents et sur le fonctionnement même de notre service public. En effet, il est toujours plus facile de faire pression sur un agent en CDD que sur un titulaire de la fonction publique. Cette situation soulève des inquiétudes sur l'autonomie et la sérénité nécessaires à l'accomplissement de leurs missions. Quand on voit le sort réservé au représentant de la CGT, désormais réduit au silence, on devine l'atmosphère pesante qui doit régner pour les agents contractuels. **Et ne me faite pas dire ce que je n'ai pas dit concernant la compétence des agents.**

Cela nous amène à rappeler les fondements du statut de la fonction publique. Maurice Thorez, en 1946, déclarait : *« Les fonctionnaires doivent disposer d'une indépendance absolue pour remplir leurs fonctions, car ils sont au service non pas d'un gouvernement, mais de l'État, c'est-à-dire de la Nation tout entière. »*

À l'époque, il s'agissait de garantir à tous les fonctionnaires des conditions de vie décentes et d'éviter que leurs salaires ou leur carrière ne dépendent du bon vouloir de la hiérarchie. Ces dispositions sont essentielles pour prévenir la corruption, limiter les pressions économiques et garantir la neutralité dans l'accomplissement des missions. Quant à la garantie de l'emploi, elle vise à renforcer la sérénité des agents pour leur permettre de travailler avec impartialité et dans l'intérêt général, en écartant les risques liés à la précarité.

Dans le contexte actuel, comme l'a rappelé Boris, faire du service public un pilier solide, avec pour socle des agents titulaires, est un acte hautement politique. Défendre ce modèle, c'est préserver l'essence même de notre fonction publique : servir la Nation, et non des intérêts particuliers ou des pressions passagères.

A l'occasion du vote de ce budget, nous affirmons notre souhait de titularisation d'un maximum d'agent en 2025.